

U N I V E R S I T E D E M O N C T O N

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 21 février 1975
Salon du Chancelier - 9h30

Etaient présents: Père Clément Cormier
Me Alfred Landry
M. Jean Cadieux
M. Helmut Schweiger
M. Médard Collette
M. Marcel Sormany
M. Docithée Mallet
Me Emery Brison
M. Jean-Claude LeBlanc
M. Laurier Thibault
Dr Claude Gaudreau
M. Yvon Ouellette
M. Paul L. Bourque
M. George Urquhart
M. Jules Léger
M. Victor Ross
M. Pierre Cadieux
M. Alayn Noel
M. Paul-Emile Benoit, observateur
Père Roland-E. Soucie, observateur
M. Léandre Bourque

1 - OUVERTURE DE LA REUNION

Me Alfred Landry constate la régularité de la convocation et appelle l'assemblée à l'ordre. Il souhaite la bienvenue au nouveau membre, M. Victor Ross.

2 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 25 OCTOBRE 1975

Il est proposé par Yvon Ouellette et appuyé par Jean-Claude LeBlanc que le procès-verbal de la réunion du 25 octobre 1975 soit accepté.

Adopté.

3 - RATIFICATION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU COMITE EXECUTIF

Il est proposé par Marcel Sormany et appuyé par Claude Gaudreau que les procès-verbaux du Comité exécutif en date du 12 novembre 1974, du 6 janvier et du 5 février 1975, soient ratifiés.

Adopté.

4 - AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

Fonds de dotation

Suite à la demande faite au Conseil des Gouverneurs du 25 octobre 1974, le vice-recteur à l'administration, Monsieur Collette, fit rapport du travail accompli à date concernant le fonds de dotation. Monsieur Collette informe les Gouverneurs qu'il y eut des discussions préliminaires au niveau administratif, et qu'il présentera un document de travail à une prochaine réunion du Comité exécutif afin d'arriver à la présentation d'un projet précis pour la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs.

4 - AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL (suite)

Avis de Motion

Le vice-recteur à l'enseignement, Monsieur Schweiger, avait présenté l'avis de motion suivant au Conseil des Gouverneurs du 25 octobre 1974: Conseil de Faculté/Ecole - Nouvel article 46:

Chaque faculté possède un conseil de faculté composé du doyen, à titre de président, du vice-doyen, du secrétaire et du ou des sénateurs élus parmi les professeurs et un étudiant désigné par le Conseil des étudiants de la faculté. Il est loisible au recteur ou à son représentant de siéger aux assemblées de n'importe quel conseil de faculté.

Monsieur Victor Ross présenta un amendement à la motion du Vice-recteur de façon à ce que ladite motion se lise comme suit: "Chaque faculté ou école possède un conseil de faculté ou d'école composé du doyen ou directeur, à titre de président, du vice-doyen ou adjoint au directeur, des directeurs de département, du secrétaire et du ou des sénateurs élus parmi les professeurs et un étudiant désigné par le Conseil des étudiants de la faculté ou de l'école. Il est loisible au recteur ou à son représentant de siéger aux assemblées de n'importe quel conseil de faculté ou d'école.

Copie originale signée par: F. Weil, R. Candela, E. Léger, R. Lacombe, K. Belkhodja, F. Coutellier, M. St.Louis, C. Jeffrey, A. Toussaint, G. François, R. LeBlanc, B. Ellard, J.C. Marcus, V. Mallet, N. Srivastava, M. Roy, Y. Lepage, et R. Viger.

Vu la motion présentée par les directeurs de département, il est proposé par Jean-Claude LeBlanc et appuyé par Jules Léger que la question de l'article 46 soit remise à l'étude et que Monsieur Schweiger fasse rapport à la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs.

Adopté.

5 - CORRESPONDANCE - ELECTIONS

Le Secrétaire général fit lecture d'une lettre de Soeur Auréa Cormier qui remet sa démission comme membre du Conseil des Gouverneurs et par le fait même du Comité exécutif.

Soeur Cormier est présentement en congé sabbatique et est à l'extérieur de Moncton.

Il est proposé par Jules Léger et appuyé par Alayn Noel que la démission de Soeur Auréa Cormier soit acceptée avec regret et remerciement.

Adopté.

Elections

Le Recteur suggère le nom de deux personnes, soit Soeur Yvonne Chiasson ou Madame Gilberte Jean, pour remplacer Soeur Auréa Cormier comme membre du Conseil des Gouverneurs.

Les membres sont invités par le Président à suggérer d'autres noms. Puisqu'il n'y a pas d'autres suggestions, il est proposé par Claude Gaudreau et appuyé par Marcel Sormany que les nominations cessent et que le vote soit pris par écrit.

Madame Gilberte Jean fut déclarée élue comme membre du Conseil des Gouverneurs pour terminer le terme de Soeur Auréa Cormier. Madame Jean est animatrice pour la Société des acadiens du Nouveau-Brunswick dans la région du nord-est de la province.

6 - RAPPORT DU RECTEUR

a) Comité Lebel

Le Recteur informe le Conseil des Gouverneurs qu'il va présenter un mémoire au Comité Lebel qui tiendra une séance publique à Moncton le 6 mars 1975. Ce mémoire sera préparé par le Recteur après consultation auprès du Chancelier, des cadres supérieurs et des doyens de l'Université.

Ce mémoire portera surtout sur les modalités d'organisation et de fonctionnement dans les nouvelles structures proposées par le Comité Lebel pour les Collèges affiliés et la composition du Conseil des Gouverneurs.

b) Sciences juridiques

Monsieur Cadieux donne l'historique des rencontres et discussions entre l'Université du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton concernant les sciences juridiques. L'Université du Nouveau-Brunswick a obtenu des fonds de la "Donner Canadian Foundation" afin de pouvoir entreprendre un programme d'enseignement des sciences juridiques dans les deux langues, en anglais et en français.

Au Sénat académique du 13 & 14 février 1975, il fut proposé et appuyé que dans une première étape, l'Université ait un agent pour établir des liens de collaboration avec l'Université du Nouveau-Brunswick afin de comprendre d'avantage les problèmes dans l'enseignement des cours de droit.

Il est proposé par Jean-Claude LeBlanc et appuyé par Alayn Noel que le Vice-recteur à l'enseignement soit mandaté de faire une évaluation de la situation de l'enseignement du droit en langue française au Nouveau-Brunswick et fasse un rapport au Conseil des Gouverneurs dans le plus bref délai possible, et que le comité de juristes qui a été formé le 29 juin 1973, soit dissolu.

Adopté.

c) Bibliothèque: régie interne

Le Recteur informe les membres qu'une étude des divers types de comités de bibliothèque qui conviendraient le mieux à notre campus est en marche et que le directeur de la Bibliothèque demandera, à une prochaine réunion, une révision de l'Article 41-4 des statuts de l'Université.

d) Collège du Bathurst

Suite à la demande du Collège de Bathurst, que l'Université prenne l'entière responsabilité de l'enseignement universitaire du Collège de Bathurst, l'Université de Moncton est prête à mettre sur pied la procédure pour assurer cette responsabilité.

Le Recteur a souligné au cours de la réunion que les budgets pour l'organisation des cours d'extension au Collège de Bathurst au cours de la prochaine année avaient été présentés à la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces Maritimes mais qu'aucune réponse officielle n'était encore parvenue aux autorités de l'Université.

L'Université ira de l'avant, a précisé le Recteur, puisqu'il faut organiser les cours d'Extension pour l'été et l'automne prochain.

6 - RAPPORT DU RECTEUR (suite)

e) Laboratoire de conservation

Le Recteur informe les membres que les plans sont en préparation et qu'une demande d'aide financière a été présentée à la Commission de l'enseignement supérieur des Maritimes et que l'Université attend une réponse.

Il est proposé par Claude Gaudreau et appuyé par Jules Léger que le rapport du Recteur soit reçu.

Adopté.

7 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ADMINISTRATION

Dans son rapport, le vice-recteur à l'administration, Monsieur Médard Collette, a informé les membres du Conseil que les budgets pour l'année 1975-76 sont en voie de préparation mais que l'Université ne connaît pas encore le montant qui lui sera accordé par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes.

Négociations salariales

Le Vice-recteur a déclaré que l'offre de l'Université avait été refusée par l'Association des professeurs, mais que les négociations se poursuivent.

Le Vice-recteur a présenté le résumé suivant concernant les budgets de financement du théâtre d'essai, du Centre d'éducation physique et de sports, et de la construction d'une résidence hors-campus qui doit débiter bientôt. Cette résidence de 24 unités sera construite en bordure du campus, donnant sur l'avenue Morton.

a) Théâtre d'essai

Budget approuvé		\$160,000.
Dépenses à date	\$149,010.	
À compléter (environ)	<u>10,000.</u>	159,000.
<u>SOLDE</u>		\$ 990.

b) Centre d'éducation physique et de sports

	<u>mars '73</u>	<u>novembre '73</u>	<u>février '75</u>
<u>Coût</u>	\$3,700,000.	\$5,400,000.	\$6,200,000.
<u>Financement</u>			
C.E.S.M.	\$2,550,000.	4,400,000.	4,815,000.
Dons	1,000,000.	1,000,000.	1,000,000.
U. de M.	150,000	-----	150,000.
Fédéral	-----	-----	-----
	<u>\$3,700,000.</u>	<u>\$5,400,000.</u>	<u>\$5,965,000.</u>
Déficit	----	----	<u>\$ 235,000.</u>

c) Résidence hors-campus

<u>Coût prévu</u>	<u>\$402,000.</u>
<u>Financement</u>	
Réserve - amortissement	\$100,000.
Vente - résidences rue High et Jones	140,000.
Emprunt - court terme	162,000.
	<u>\$402,000.</u>

7 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ADMINISTRATION (suite)

Il est proposé par Jean-Claude LeBlanc et appuyé par Emery Brison que le rapport du Vice-recteur à l'administration soit reçu.

Adopté.

8 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT

Le vice-recteur à l'enseignement, Monsieur Schweiger, a présenté au Conseil des Gouverneurs la liste des personnes recommandées pour l'obtention d'un congé sabbatique ou congé sans solde.

a) Congés sabbatiques ou congés sans solde ou avec bourse:

Les professeurs suivants sont recommandés pour un congé sabbatique ou congé sans solde ou avec bourse à partir de juil. '75.

Madame Christel Gallant	M. Omer Robichaud
Mlle Claire Ifrane	Mlle Jacqueline Cyr
M. Melvin Gallant	M. Fernand Mattart
M. Khaled Belkhodja	M. Clarence Jeffrey
M. Ghislain Clermont	M. Brian Newbold
M. J. René Longval	M. Léandre Bourque (du 1er
M. Kryzysztof Jankowski	avril au 31 déc. 1975 et du
M. Mohamed Zeitoun	1er juillet au 31 déc. 1976)
M. Edgar Léger	
M. Vance Toner (du 1er janv. au 1er	déc. 1976)

Congés sans solde ou avec bourse:

Soeur Berthe Boudreau
M. André Lupien
M. Martin Waltz (renouvellement)
M. Gérard Muise (renouvellement)
Madame Simone Clermont (bibliothécaire)

b) Promotions professorales

Les professeurs suivants sont recommandés pour une promotion aux rangs indiqués à l'entrée en vigueur du contrat-1975-76.

Professeur titulaire:

M. Gaston Allaire, Arts
M. Fernand Arsenault, Arts
M. Raoul Dionne, Arts
M. Gérard Cormier, Sc. sociales et du comportement
M. Léandre Bourque, Administration (avec l'entrée en vigueur de son prochain contrat de professeur).

Professeur agrégé:

M. Edgar Léger, Administration
M. Yvan Lepage, Arts
Mlle Gilberte LeBlanc,
M. Yvan Albert, Sc. de l'éducation
M. René Lecomte, Sc. de l'éducation
M. Eugène Gaudet, Sc. de l'éducation
M. Albaro Tamayo, Sc. sociales et du comportement
Mlle Jacqueline Cyr, Sc. domestiques

Professeur adjoint:

M. Denis Hache, Sc, de l'éducation
M. Keith C. Coughlan, Sc. de l'éducation
M. Jean Perron, Sc. de l'éducation
M. Paul LeBlanc, Sciences
Mlle Huberte Poirier, Sc. infirmières
M. Greg Allain, Sc. sociales et du comportement
M. Ronald C. LeBlanc, Sc. sociales et du comportement

8 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L' ENSEIGNEMENT (suite)

c) Permanence d'emploi

Les professeurs suivants accèdent à la permanence d'emploi avec l'entrée en vigueur du contrat 1975-76:

M. Roger Chenard	M. Léonard Vienneau
M. Renaud Decamprieu	M. Donald Arsenault
M. Pavel Skalnik	M. Mircea Roman
M. Gérard Etienne	Madame Monique Giguere
M. Victorin Mallet	Soeur Germaine Preston
M. Claude Tahiani	M. Aristide Doucet
M. Bernard Vanbrugghe	

d) Statistiques

Le Vice-recteur présenta les statistiques des inscriptions en date du 1er décembre 1974:

	<u>1973-74</u>	<u>1974-75</u>
Arts	574	585
Sciences	375	406
Administration	384	414
Education	409	446
Sc. infirmières	159	172
Sc. domestiques	129	115
Sc. soc. & compt.	311	371
	<hr/>	<hr/>
	2341	2509

e) Fonction publique

Le Vice-recteur à l'enseignement informe les Gouverneurs que l'Université va tenter d'obtenir un renouvellement de contrat (de cinq ans) avec le Bureau de perfectionnement de la Fonction publique, afin de poursuivre les programmes (cycliques et continus) d'enseignement du français langue-seconde aux fonctionnaires fédéraux. Le contrat actuel prend fin le 31 mars 1975.

f) Ecole des sourds- Amherst

Monsieur Schweiger a indiqué que l'entente entre l'Ecole Interprovinciale pour les sourds à Amherst et l'Université de Moncton sera signée le 27 février 1975.

g) Cas Islam

Monsieur Schweiger souligne aux membres du Conseil des Gouverneurs que Monsieur Islam a fait appel au Comité d'enquête selon l'article 73 des statuts de l'Université. Le Conseil des Gouverneurs devra prendre une décision à la prochaine réunion.

h) Cas Beauvais

Le cas de Monsieur Beauvais est présentement entre les mains d'avocats et doit être contesté en cours au mois de mars.

i) Nouveaux programmes

Le Vice-recteur à l'enseignement a présenté les nouveaux programmes approuvés par le Sénat académique. Les programmes de maîtrise en biologie et maîtrise en génie furent approuvés par le Sénat académique. La Faculté d'administration a été demandé de préparer un programme de maîtrise en administration publique et de le présenter à une date ultérieure.

9 - DIVERS (suite)

d) Exonération de frais de scolarité

Il est proposé par Emery Brison et appuyé par Paul Bourque que l'Administration de l'Université étudie la possibilité d'offrir aux membres du Conseil des Gouverneurs l'exonération des frais de scolarité sur la même base que les professeurs et le personnel de l'Université.

Adopté.

e) Bons de commande (Bureau des achats)

M. Pierre Cadieux pose la question à savoir si les bons de commande provenant du Bureau des achats sont en langue anglaise et si le système de classement est en anglais ou en français.

Monsieur Médard Collette doit s'informer sur ce point et fera rapport à la prochaine réunion.

10 - AJOURNEMENT

(Signé) Me Alfred Landry, président

(Signé)
Léandre Bourque, secrétaire